

Rapport financier

Trésorier Jacky CATHALA

Mesdames, Messieurs les Elu(e)s et représentant(e)s de l'Etat,

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

Chers(es) Amis(es),

Amies chasseresses, Amis chasseurs,

En préambule, pour que vous puissiez mieux appréhender les bilans qui vous sont proposés, je me dois de vous rappeler une particularité du monde de la chasse : c'est que l'année cynégétique est à cheval sur 2 années civiles : elle commence le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de l'année suivante. Tous les chasseurs sont forcément au courant de cette anomalie puisque l'année cynégétique correspond à la durée de validité de leur permis de chasse : ainsi, le permis que nous avons fait valider cet été et grâce auquel nous avons chassé cet automne et cet hiver, est encore valable aujourd'hui et ce jusqu'au 30 juin ; ce n'est qu'à partir du 1^{er} juillet que nous devons faire valider un nouveau permis.

Ceci étant dit, je voudrais revenir sur 2 points du bilan financier qui me paraissent préoccupants :

- Le premier point, c'est la baisse de recettes liée à la baisse du nombre de chasseurs : nous avons perdu cette année 190 chasseurs par rapport à l'an dernier ; sachant que chaque permis pris dans le département, la manne financière pour la Fédération des Chasseurs est d'un peu plus de 100 euros (exactement 103 euros pour les permis nationaux et 108 euros 50 pour les permis départementaux), cela signifie que nous avons perdu 21 000 euros de recettes. Certains peuvent penser que 21 000 euros pour un total de recettes qui dépasse 2 millions d'euros ça n'est pas très impactant ; mais ce qu'il faut bien avoir à l'esprit et qui est très préoccupant, c'est la permanence, la rémanence du phénomène ; c'est le fait que nous perdons régulièrement des chasseurs tous les ans depuis plusieurs décennies !!

Pour que vous puissiez mieux quantifier ce que je veux dire, je vais vous faire une comparaison à 10 ans : il y a dix ans, nous étions 12 117 chasseurs dans

l'Aude ; cette année 8 780 ; donc en 10 ans, nous avons perdu 3 330 chasseurs c'est-à-dire plus de 350 000 euros de recettes ; quel groupement, quel organisme peut subir une telle baisse de recettes sans conséquence ?!

Pour notre part, une des réponses a été d'essayer de trouver des recettes nouvelles, pas directement liées à la chasse. J'ai largement évoqué l'année dernière le pôle environnemental que nous faisons générer 345 000 euros des recettes et c'est en partie grâce à cela que nous arrivons cette année encore à vous présenter un budget en équilibre.

En matière de ressources nouvelles, vous le savez aussi, nous avons le projet d'implanter derrière notre siège de Badens une centrale photovoltaïque ; si ce projet ne s'est pas encore concrétisé, c'est parce que nous nous heurtons à l'opposition systématique et tout à fait incompréhensible de la mairie de Badens. Je vous ai dit l'année dernière que nous allions utiliser des moyens juridiques ; nous l'avons fait ; la justice a demandé une réunion de conciliation ; cette réunion a été refusée par la mairie de Badens !! Et là pour une fois, cette décision est compréhensible !

En effet, à une réunion de conciliation, quels arguments une petite commune rurale peut-elle mettre sur la table pour justifier qu'elle refuse 25 000 euros de recettes annuelles, sans rien faire, sans s'occuper de rien, pour une centrale photovoltaïque située à 2 kms du village et qui ne présente aucun inconvénient : pas de pollution olfactive ; pas de pollution sonore ; pas de pollution visuelle ; centrale qui en outre répond tout à fait aux besoins urgent de notre pays et de notre planète à savoir produire de l'électricité non carbonée.

Voilà ! Nous en sommes là ! Nous sommes devant un mur ; ça n'est pas le mur des lamentations, c'est le mur de l'incompréhension ! En tout cas, ce qui est certain, c'est que si vous comptez sur l'électricité photovoltaïque produit par les chasseurs pour faire réchauffer votre civet de lièvre ou de sanglier vous allez devoir manger froid pendant un petit moment !!!

- L'autre sujet préoccupant dans ce bilan financier concerne les dégâts de grand gibier et principalement du sangliers, dégâts entièrement à la charge des chasseurs rappelons-le.

Nous avons payé cette année 453 000 euros d'indemnités aux agriculteurs. Malgré tous nos efforts de chasse, de prévention, malgré l'investissement des lieutenants de louveterie dans les battues administrative, les tirs de nuit etc.,

nous n'arrivons pas à faire baisser les dégâts au niveau demandé par l'état. De plus, l'avenir immédiat n'incite pas à l'optimisme : pour l'année cynégétique en cours, alors que nous ne sommes qu'au début du mois d'Avril et donc à 3 mois de la fin de l'année nous avons déjà plus de dossiers de demandes d'indemnisation déposés par les agriculteurs que pour toute l'année dernière !! Donc très peu de chances d'espérer une baisse significative !!

Les non-initiés pourront s'étonner du fait que les chasseurs se plaignent aujourd'hui de payer les dégâts de sangliers, alors qu'ils ont accepté de leur plein gré ce système d'indemnisation. Il faut rappeler quand même que ce système a été mis en place en 1968, une époque où la chasse n'était comparable :

En premier lieu en 1968, les sangliers étaient beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui. Songez par exemple que dans l'Aude, il y'avait 25 000 chasseurs, 16 500 de plus qu'aujourd'hui ! Si nous étions 16 500 chasseurs de plus aujourd'hui, cela représenterait 1 million 700000 euros de recettes supplémentaire, on peut comprendre qu'en face d'un chiffre pareil, les 500 000 euros de dégâts payés aux agriculteurs ne seraient vraiment pas un problème !!

Il y'a un mois, les fédérations départementales de chasseurs de la région Occitanie ont reçu à Montpellier le président National de chasse. Une journée de débats pendant laquelle, vous le comprenez bien il a été question des dégâts de grand gibier. Le président national nous a assuré qu'en 2026, un nouveau système d'indemnisation des dégâts serait mis en place, système dans lequel les chasseurs ne seraient plus les payeurs, en tout cas plus les seuls payeurs ; acceptons-en l'augure ; parce que si les choses restent en l'état, il y a déjà des fédérations départementales en grandes difficultés financières, et il est à craindre que leur nombre augmente beaucoup année après année.

Je vous remercie de votre attention.

Jacky Cathala

Arrêté des Comptes

2023 - 2024



Route de Rustiques - Badens
CS 60059
11890 CARCASSONNE CEDEX
Tél. 04 68 78 54 34 - Fax : 04 68 78 54 35
fdca11@fdca.asso.fr - www.fdca.asso.fr

Comptes 2023-2024 - Assemblée Générale 2025

N°s de Compte	Intitulés	2023/2024
60-61-62	Achats et services extérieurs	765 857
601	Indemnisations Dégâts + Prévention	497 105
63	Impôts et taxes	73 062
64	Charges de personnel	950 975
65	Subventions versées	70 214
65+66+67+ 69	Charges diverses, Charges Financières et exceptionnelles	11 839
68	Dotations aux amortissements et provisions	378 206
	TOTAL DES CHARGES	2 747 258
70-707	Production et Marchandises vendues	196 604
7002	Cotisation PDC	251 169
7061	Services Complémentaires – Formule B	5 590
706 + 74	Etudes, Eco Contribution, dossiers subventionnés et autres	345 451
745	Compensation FNC	154 755
7561	Cotisations individuelles (Permis)	893 211
75611	Cotisation Territoire	450 588
76 + 77	Produits Financiers et exceptionnels	96 618
78	Reprises sur amortissements et provisions	91 019
	TOTAL DES PRODUITS	2 485 005
	RESULTAT AVANT AIDES DE L'ETAT	-262 253
771	Versement Aide Dégâts	290 829
	RESULTAT NET	+ 28 576



RAPPORT FINANCIER

Exercice Comptable 2023-2024

Ma fonction de Trésorier de la Fédération me confère la prérogative de vous présenter la synthèse des comptes financiers pour l'exercice 2023-2024.

La comptabilité reste un principe incontournable de toute activité. C'est l'image au 30 Juin de la santé financière de votre Fédération. Comme vous le rappelle chaque année Monsieur Roucoux notre Expert-Comptable.

Les comptes annuels 2023-2024, font apparaître une perte nette d'exploitation de **262 253€ !**

Cette perte est compensée par l'aide dégâts de l'état essentiellement pour 290 829 €.

En complément de gains financiers et de remboursements, les comptes se clôturent positivement à : **28 576 €**

La perte d'exploitation s'explique par le coût des dégâts qui s'élèvent désormais à 500 000€ avec les honoraires et expertises.

Dans ce bilan, il est à noter que le pôle environnement rapporte près de 345 000€.

A noter que les produits financiers permettent de générer un gain net de plus de 30 000 € et que la gestion des clients fait qu'il n'y a plus de dettes clients.

C'est une année comptable que je qualifierai d'inquiétante compte tenu des conditions de l'obtention de l'aide dégâts que l'état peut décider à tout moment de nous demander remboursement. Et encore, chaque administrateur, chaque personnel de votre Fédération, œuvre au jour le jour pour conserver votre confiance, pour défendre vos intérêts.

Vous trouverez en annexe, le rapport de notre commissaire aux comptes Mr Belhabchi.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2025-2026

Conformément à l'article 11 des statuts des Fédérations Départementales des Chasseurs, je vais vous faire part du budget préparé par la Commission des Finances et voté par le Conseil d'Administration.

Pour information, le budget que vous allez voter est transmis à Monsieur Le Préfet.

A cet effet, et sans préjudice des obligations prévues au deuxième alinéa de l'article L. 421-10, le Président fait parvenir au Préfet, à sa demande, toutes informations sur les actions conduites par la Fédération.

Les observations éventuelles du Préfet sont portées, dans les meilleurs délais, à la connaissance du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la Fédération.

Vous l'aurez sans doute compris, les efforts, la rigueur, l'anticipation encore, l'innovation toujours, sont toujours Les axes de travail de la structure fédérale.

Il est maintenant nécessaire de rappeler l'article 10 de nos statuts, qui indique :

« L'exercice comptable commence le 1er Juillet et se termine le 30 Juin. »

Ce budget est en tout point conforme aux missions que nous confient la Loi et les textes réglementaires et est positif de 2 955€.

Les axes prioritaires influant vers ce déficit sont principalement la prévention et les actions en faveur de la réduction des dégâts.

Il a été élaboré et constitué à partir des principes suivants :

- Cotisation adhérent (timbre fédéral) : 110€

- Cotisation à l'hectare par massif :

- Secteur 1 = 0.65€/ha
- Secteur 2 = 0.95€/ha
- Secteur 3 = 1.15€/ha

Avec un plancher/un minimum de 350€

Et

Avec un plafond / un maximum de 4 500€

- Contribution formule B : 10 € par adhérent

Les cotisations Plan de chasse 2024-2025 sont inchangées par rapport à la saison précédente :

Uniquement pour information

Chevreuil :	18€	+15€ cout gestion du PDC soit 33€
Biche/Faon/*CEI :	80€	+15€ cout gestion du PDC soit 95€
Cerf / Daguet :	100€	+15€ cout gestion du PDC soit 115€
Mouflon :	30 €	+15€ cout gestion du PDC soit 45€
Daim :	39 €	+15€ cout gestion du PDC soit 54€

*CEI pour les unités de gestion Corbières, Malepère et Piège

L'existence d'un permis temporaire 9 jours et d'un permis temporaire 3 jours a pour corollaire les cotisations fédérales réduites suivantes :

Cotisation adhérent 9 j : 35 €

Cotisation adhérent 3 j : 20 €

Crédit saison suivante, suite à la réalisation du plan de chasse biche, faon et CEI à l'identique 23/24 : 30€

Dématérialisation des données :

Non-saisie des prélèvements sangliers et des plans de chasse à la semaine, pourra entraîner une pénalité pouvant aller jusqu'à 500€ du territoire.

ASSOCIATION FEDERAT° DES CHASSEURS

Lieu-Dit Les Evangiles

Route de Rustiques

11800 BADENS

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Activité principale de l'association : Agriculture

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à LEZIGNAN CORBIERES
Le 30/01/2025

CAROLINE BATAILLÉ

ROUCOUX ERIC

SYNEX LEZIGNAN

6 RUE HENRI BECQUEREL

BP 7

11200 LEZIGNAN CORBIERES

04 68 27 14 16

ASSOCIATION FEDERAT° DES CHASSEURS

Lieu-Dit Les Evangiles
Route de Rustiques
11800 BADENS

COMPTES ANNUELS au 30/06/2024

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Compte de résultat</i>	<i>3 et 4</i>
- <i>Annexe</i>	<i>5 à 10</i>

SYNEX LEZIGNAN
6 RUE HENRI BECQUEREL
BP 7
11200 LEZIGNAN CORBIERES
04 68 27 14 16

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12		Ecart N / N-1
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	46 278	46 278		180	180	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	466 202	239 831	226 371	238 501	12 130	5.09
	Constructions	1 956 136	800 046	1 156 090	1 231 729	75 639	6.14
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	314 451	243 007	71 444	80 919	9 475	11.71
	Immobilisations corporelles en cours	61 650		61 650		61 650	
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Crées rattachées	12 084		12 084	12 084		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	Total I	2 856 800	1 329 162	1 527 638	1 563 411	35 773	2.29
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours	86 625	47 552	39 073	34 475	4 598	
	Crées (2)						
	Crées clients, usagers et comptes rattachés	111 841		111 841	34 036	77 805	228.60
	Crées reçues par legs ou donations						
	Autres	105 058		105 058	107 418	2 360	2.20
	Valeurs mobilières de placement	2 011 337		2 011 337	2 361 337	350 000	14.82
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 175 737		1 175 737	546 727	629 011	115.05
	Charges constatées d'avance (2)	61 345		61 345	46 599	14 746	31.65
	Total II	3 551 943	47 552	3 504 391	3 130 591	373 800	11.94
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)							
	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 408 743	1 376 714	5 032 029	4 694 002	338 028	7.20

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	2 474 070	2 474 070		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	17 241	19 881	2 640	13.28
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		28 576	2 640	25 937	982.64
Situation nette (sous total)		2 485 405	2 456 829	28 576	1.16
PROVISIONS	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	646 540	614 417	32 123	5.23
	Provisions réglementées				
	Total I	3 131 945	3 071 245	60 699	1.98
DETTE (1)	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	20 889	20 922	32	0.15
	Total II	20 889	20 922	32	0.15
DETTE (1)	Provisions pour risques	516 551	533 282	16 731	3.14
	Provisions pour charges	452 389	180 113	272 276	151.17
	Total III	968 940	713 395	255 545	35.82
DETTE (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	426	66 111	65 685	99.36
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	93 276	121 373	28 097	23.15
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	321 263	282 281	38 983	13.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	460 211	348 865	111 346	31.92
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	35 080	69 811	34 731	49.75
Total IV		910 255	888 440	21 816	2.46
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 032 029	4 694 002	338 028	7.20

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 343 799	1 333 127	10 672	0.80
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	61 613	57 520	4 093	7.12
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	527 562	464 928	62 635	13.47
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	130 231	84 921	45 310	53.35
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	69 342	152 113	82 771	54.41
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	91 019	60 116	30 903	51.41
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	164 820	161 210	3 610	2.24
Total I	2 388 386	2 313 935	74 452	3.22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	112 579	120 014	7 435	6.20
Variation de stock	2 222	15 128	17 350	114.69
Autres achats et charges externes	1 148 161	1 188 270	40 108	3.38
Aides financières	70 214	54 929	15 284	27.83
Impôts, taxes et versements assimilés	73 062	70 592	2 470	3.50
Salaires et traitements	651 655	581 723	69 933	12.02
Charges sociales	299 320	262 328	36 991	14.10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	112 750	105 191	7 559	7.19
Dotations aux provisions	265 456	13 537	251 919	NS
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	580	3 666	3 086	84.18
Total II	2 735 999	2 385 122	350 876	14.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	347 612	71 187	276 425	388.31

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024		Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	362	8	354	NS
Autres intérêts et produits assimilés	43 764	6 836	36 929	540.23
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	44 126	6 844	37 282	544.75
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	663	2 091	1 428	68.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	663	2 091	1 428	68.28
2. Résultat financier (III-IV)	43 463	4 753	38 710	814.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	304 149	66 434	237 715	357.82
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	302 795	62 783	240 012	382.29
Sur opérations en capital	40 527	29 527	11 000	37.25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	343 322	92 310	251 012	271.92
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	6	2 183	2 177	99.73
Sur opérations en capital		19 403	19 403	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	6	21 586	21 580	99.97
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	343 316	70 724	272 592	385.43
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	10 590	1 650	8 940	541.82
Total des produits (I+III+V)	2 775 834	2 413 089	362 745	15.03
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 747 258	2 410 449	336 809	13.97
5. EXCEDENT OU DEFICIT	28 576	2 640	25 937	982.64

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Tableau de variation des fonds propres	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	10
Subventions d'équipement	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Description de l'objet social et de la nature des activités ou missions sociales réalisées :

Instance représentative de tous les territoires chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques au niveau départemental.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Une provision pour charges de 250.000€ a été comptabilisée, représentative des travaux futurs à prévoir pour la conformité à la loi "climat" et les travaux de réfection du bâtiment.

La somme perçue pour le litige avec la FNC d'un montant de 52.332,02€ a été comptabilisée dans un compte de tiers, en attente d'un éventuel appel.

L'encaissement d'une nouvelle ligne de recettes "Subvention de l'Etat aux dégâts" de 290.829€ fait également partie des faits marquants de l'exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	72 036	
Terrains		466 202	
Constructions sur sol propre		1 953 244	
Installations générales agencements aménagements des constructions		2 892	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		101 136	
Installations générales agencements aménagements divers		46 984	888
Matériel de transport		88 291	12 463
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		94 663	656
Emballages récupérables et divers		43 060	
	TOTAL	2 796 472	14 007
Autres participations		12 084	
	TOTAL	12 084	
	TOTAL GENERAL	2 880 592	14 007

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	25 758	46 278	46 278
Terrains			466 202	466 202
Constructions sur sol propre			1 953 244	1 953 244
Installations générales agencements aménagements constr.			2 892	2 892
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		8 817	92 318	92 318
Installations générales agencements aménagements divers			47 872	47 872
Matériel de transport		34 556	66 198	66 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		30 317	65 002	65 002
Emballages récupérables et divers			43 060	43 060
	TOTAL	73 690	2 736 788	2 736 788
Autres participations			12 084	12 084
	TOTAL		12 084	12 084
	TOTAL GENERAL	99 448	2 795 150	2 795 150

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		71 857	180	25 758	46 278
Terrains		227 701	12 130		239 831
Constructions sur sol propre		722 701	75 350		798 051
Installations générales agencements aménagements constr.		1 706	289		1 995
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		87 589	5 091	8 817	83 863
Installations générales agencements aménagements divers		5 698	5 024		10 722
Matériel de transport		73 433	8 146	34 556	47 023
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		85 017	4 771	30 317	59 472
Emballages récupérables et divers		41 478	449		41 927
TOTAL		1 245 324	111 250	73 690	1 282 884
TOTAL GENERAL		1 317 180	111 430	99 448	1 329 162
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
Autres immob.incorporelles	TOTAL	180		Dotations	Reprises
Terrains	12 130				
Constructions sur sol propre	75 350				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	289				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 091				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 024				
Matériel de transport	8 146				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 771				
Emballages récupérables et divers	449				
TOTAL		111 250			
TOTAL GENERAL		111 430			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves Report à nouveau	2 474 070 19 881-		25 160	22 520	2 474 070 17 241-
Excédent ou déficit de l'exercice	2 640		25 937		28 576
Situation nette	2 456 829		51 096	22 520	2 485 405
Subventions d'investissement	614 417		352 098	319 975	646 540
TOTAL I	3 071 245		403 195	342 495	3 131 945

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	533 282	103 839	120 570		516 551
Pensions et obligations similaires	180 113	22 276			202 389
Autres provisions pour risques et charges		250 000			250 000
TOTAL	713 395	376 115	120 570		968 940

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	54 372	2 368	9 188		47 552
Sur comptes clients	5 210		5 210		
TOTAL	59 582	2 368	14 398		47 552
TOTAL GENERAL	772 977	378 483	134 968		1 016 492
Dont dotations et reprises d'exploitation		265 456	21 941		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	111 841	111 841	
Débiteurs divers	105 058	105 058	
Charges constatées d'avance	61 345	61 345	
TOTAL	278 244	278 244	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	426	426		
Fournisseurs et comptes rattachés	93 276	93 276		
Personnel et comptes rattachés	148 794	148 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	138 289	138 289		
Impôts sur les bénéfices	11 799	11 799		
Autres impôts taxes et assimilés	22 381	22 381		
Autres dettes	460 211	460 211		
Produits constatés d'avance	35 080	35 080		
TOTAL	910 255	910 255		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 840			

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	9 557
Autres créances	105 058
Total	114 615

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 777
Dettes fiscales et sociales	253 097
Autres dettes	316 003
Total	585 877

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 345
Total	61 345
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	35 080
Total	35 080

Subventions d'équipement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6.004€.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	10 786
55 à 59 ans	6 à 10 ans	40 101
45 à 54 ans	11 à 20 ans	84 039
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		134 926

Hypothèses de calculs retenues